RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

GAEC reconnu GUERIN
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au capital de 120 000 €uros
Siège Social : « Le Plessis d'En Haut»
22510 TREDANIEL

RCS SAINT BRIEUC 379 777 758

ACTE UNANIME EN DATE DU 03 DECEMBRE 2024

L'an 2024,
Le 03 décembre à 18 heures
Au siège social

LES SOUSSIGNES :

Monsieur Philippe GUERIN, demeurant à [redacted]
Né le [redacted] à [redacted]
Soumis à un Pacte civil de solidarité conclu par acte sous seing privé avec Madame Isabelle CARDINAL à la mairie de TREDANIEL en date du 1er Février 2023, lequel pacte n'a pas été modifié depuis, ainsi qu'il le déclare.
De nationalité [redacted]

Monsieur Bernard GUERIN, [redacted] de Madame Carine FLAGEUL, demeurant à "40 Les Aulnais" 22510 TREDANIEL.
[redacted]

APRES AVOIR EXPOSE :

Que Monsieur Philippe GUERIN et Monsieur Bernard GUERIN sont, à ce jour, les seuls associés du GAEC « reconnu GUERIN»,
En conséquence de la transmission ce jour des productions agricoles, et l'arrêt de l'activité agricole, les associés envisagent de procéder à une transformation du GAEC en Société Civile Immobilière, et de réduire le capital social de la société afin de le mettre en cohérence avec les actifs composants la nouvelle en Société Civile Immobilière.

ONT CONVENU DE PRENDRE LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- **PROROGATION DE DUREE,**
- **TRANSFORMATION DU GAEC reconnu GUERIN en SCI,**
- **CONFIRMATION DE LA GERANCE ET CONTINUATION DE SES FONCTIONS DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE FORME SOCIALE,**
- **CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE SUITE TRANSFORMATION,**
- **MISE A JOUR DE L'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL,**
- **REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL PAR DIMINUTION DE LA VALEUR NOMINALE,**
- **APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS,**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

PREMIERE DECISION

Les soussignés, après avoir constaté que la date d'expiration du GAEC était fixée au « 30 Octobre 2040 », décident de proroger ladite durée de **49 ans**. La société est donc effective jusqu'au **30 Octobre 2089.**

[redacted]

DEUXIEME DECISION
Le GAEC GUERIN est transformé en Société Civile Immobilière qui prend la dénomination de **SCI GUERIN**, à date d'effet du 03 décembre 2024.

Cette société civile est régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil ; par les décrets pris pour leur application. Son objet sera l'acquisition, la gestion de tous immeubles agricoles industriels, commerciaux et ainsi que toutes opérations s'y rapportant.

Cette transformation prévue à l'article 22 des statuts et par la loi, entraîne fiscalement création d'un être moral nouveau.

TROISIEME DECISION
Les soussignés confirment **Monsieur GUERIN Bernard** et **Monsieur GUERIN Philippe** en qualité de gérants du GAEC sous sa nouvelle forme.

QUATRIEME DECISION
Les soussignés décident de modifier la dénomination sociale du GAEC qui devient ***"SCI GUERIN"*** à compter de ce jour.

CINQUIEME DECISION
Suite à la numérotation des lieudits, la collectivité des associés prend acte de la mise à jour de l'adresse du siège social qui est dorénavant fixée à « [redacted] à compter du 03 décembre 2024.

SIXIEME DECISION
Les soussignés décident, à compter **de ce jour,** de **réduire le capital social** par voie de **diminution** de **105 €UROS** de la **valeur nominale de chaque part sociale**, qui passe de **150 €UROS** à **45 €UROS**. Le capital social est en conséquence réduit de QUATRE VINGT-QUATRE MILLE €UROS (84 000 €) et porté à **36 000 €uros à compter de ce jour**.

Le montant de la réduction du capital social de la société, soit QUATRE VINGT-QUATRE MILLE €UROS (84 000 €), est incorporé aux comptes courants des associés ouverts à leur nom dans les écritures de la Société Civile Immobilière GUERIN, à proportion de leur participation dans le capital social.

SEPTIEME DECISION
Du fait de la transformation du GAEC en SCI, les soussignés décident de modifier les statuts à compter de ce jour et **adoptent l'ensemble du texte de ses statuts**, dont un original est annexé au procès-verbal de la présente assemblée.

HUITIEME DECISION
Les soussignés confèrent tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Les présentes devront figurer au registre des délibérations du GAEC.

Monsieur Philippe GUERIN

[redacted]

Monsieur Bernard GUERIN

[redacted]

Cadre réservé à l'enregistrement

ANNEXE

GAEC RECONNU GUERIN
Groupement Agricole d'exploitation en Commun
Au capital de 120 000 €uros
Siège Social :« Le Plessix d'En Haut»
22510 TREDANIEL
RCS SAINT-BRIEUC 379 777 758

Evaluation des biens immobiliers
du GAEC GUERIN au jour de sa transformation en SCI
pour la détermination de son bénéfice fiscal au 03 décembre 2024
et pour le bénéfice de l'article 202 ter du CGI

Les soussignés, Monsieur Philippe GUERIN et Monsieur Bernard GUERIN approuvent les valeurs vénales suivantes de l'immobilier figurant à l'actif immobilisé du bilan de Groupement Agricole d'exploitation en Commun reconnu GUERIN.

Les Terres inscrites au bilan de la société

Département des COTES D'ARMOR, commune de TREDANIEL (22510) :

Parcelle section B n°186 d'une surface de 45 a 11 ca	2 255 €
Parcelle section B n°189 d'une surface de 16 a 42 ca	821 €
Parcelle section B n°940 d'une surface de 20 a 88 ca	1 044 €
Parcelle section ZH n°59 d'une surface de 1 ha 04 a 50 ca	5 225 €
Parcelle section ZH n° 18 d'une surface de 1 ha 03 a 70 ca	5 185 €
Parcelle section ZH n°50 d'une surface de 0 ha 51 a 34 ca	2 567 €
Parcelle section ZK n°147 d'une surface de 0 ha 87 a 40 ca	4 370 €
Parcelle section ZK n°45 d'une surface de 1 ha 65 a 60 ca	8 280 €
Parcelle section ZK n°57 d'une surface de 0 ha 07 a 46 ca	373 €
Parcelle section C n°57 d'une surface de 0 ha 05 a 06 ca	253 €
Parcelle section ZH n°50 d'une surface de 0 ha 60 a 00 ca	3 000 €

Les Immeubles & Equipements inscrits au bilan de la société

DESIGNATION	*Date Achat*	*Valeurs Acquisition*	*Valeurs Retenues*
HANGAR VL	01/10/1992	19 126,20 €	pour mémoire
HANGAR PAILLE	01/11/1993	18 336,10 €	pour mémoire
ETABLE	30/04/2002	7 012,70 €	pour mémoire
HANGAR (PARENTS)	30/04/2002	3 049,00 €	pour mémoire
BARDAGE HANGAR GROUPE	01/02/2005	1 033,48 €	pour mémoire
BARDAGE HANGAR GROUPE	01/05/2003	1 478,06 €	pour mémoire
DALLE SILO MAIS	01/10/2011	3 252,15 €	pour mémoire
DALLE SILO MAIS	03/12/2024	191,23 €	pour mémoire
AMENAGEMENT ETABLE	30/04/2002	609,80 €	pour mémoire
AMENAGEMENT BATIMENT BOVINS	01/10/2000	1 219,12 €	pour mémoire
AMENAGEMENT BATIMENT VEAUX	01/06/1997	5 275,04 €	pour mémoire
AMENAGEMENT HANGAR STABU.	01/10/1992	1 663,15 €	pour mémoire
MODIFICATION STABULATION	31/07/2011	2 781,98 €	pour mémoire
MODIFICATION STABULATION	03/12/2024	163,58 €	pour mémoire

Soit un total immobilier d'une valeur vénale de 33 373.00 €.

Fait à TREDANIEL, le 03 décembre 2024.

Monsieur Philippe GUERIN [redacted]

Monsieur Bernard GUERIN [redacted]